

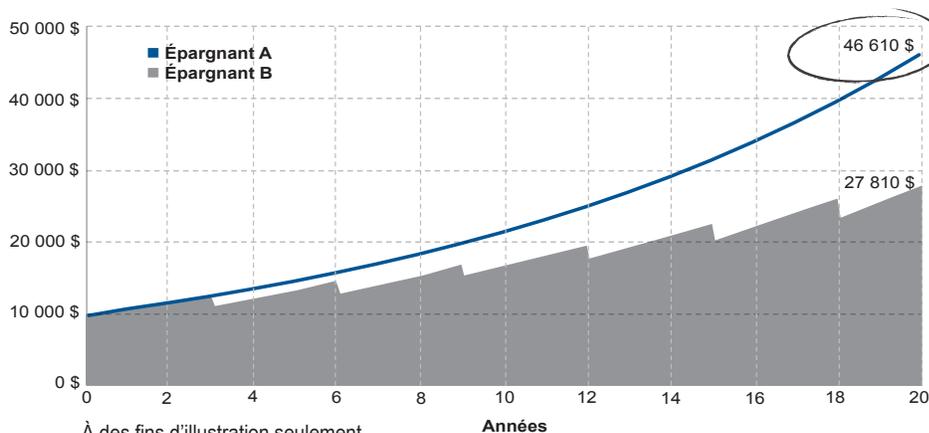
En quête d'efficacité fiscale? Voici une solution d'une catégorie à part.

L'avantage des Fonds de catégorie structurés en société

Vos clients peuvent échanger entre des catégories d'actions de la même société (par exemple, d'actions de la Catégorie IA Clarington canadienne de croissance à des actions de la Catégorie IA Clarington canadienne équilibrée) sans déclencher un événement imposable. C'est seulement lorsque vous déciderez de racheter les actions des fonds de catégorie structurés en société que vous aurez à payer de l'impôt.

Possibilité : Capitalisez et rééquilibrez de temps à autre.

Dans l'étude de cas illustrée sur le graphique ci-dessous, l'épargnant B a souscrit des parts d'un fonds structuré en fiducie et a échangé des parts entre différents fonds tous les trois ans au cours d'une période de 20 années. De la même façon, l'épargnant A a souscrit des actions de la version fonds de catégorie structuré en société du même fonds et a échangé des actions entre différents fonds de catégorie structurés en société selon la même fréquence et au cours de la même période.¹



À des fins d'illustration seulement.

Principales hypothèses : Taux de rendement de 8 % composé annuellement.

Taux marginal d'imposition de 40 %.

*L'épargnant A
a réalisé 18 800 \$
de plus en gains
que l'épargnant B.*

L'avantage : L'option fonds de catégorie structuré en société a permis à l'épargnant A de reporter l'impôt et de réaliser un gain supplémentaire de 18 800 \$. Les actions du fonds de catégorie structuré en société détenues par l'épargnant A tirent ainsi davantage profit de l'effet de la capitalisation. En ayant la possibilité de reporter l'impôt pendant la période de placement, l'épargnant A peut choisir le moment auquel il désire subir les conséquences fiscales. Lors du rachat des actions du fonds de catégorie structuré en société, l'épargnant réalisera des gains ou des pertes en capital, qui seront alors assujettis à l'impôt en conséquence.

Pour toute
question,
Contactez-moi ▶

Yves Lavigne

Planificateur financier
Conseiller en sécurité financière
Assureur-vie agréé
☎ : 514.385.3369
✉ lavigne@assurezvotreavenir.com

Les avantages des Fonds de catégorie structurés en société IA Clarington

- Possibilité :** Aidez vos clients en reportant l'impôt et en tirant profit de la capitalisation des gains tirés des placements jusqu'au rachat des actions de la catégorie.
- Souplesse :** Changez les placements en fonds au fil du temps à mesure que les besoins en matière de placement de vos clients évoluent, et ce, sans déclencher d'événement imposable.
- Choix :** Faites votre choix parmi une vaste gamme de solutions de portefeuille tout en un et de fonds communs de placement de premier rang.

Portefeuilles	Fonds
Catégorie Prudente Distinction	Catégorie IA Clarington Revenu à court terme
Catégorie Modérée Distinction	Catégorie IA Clarington canadienne équilibrée
Catégorie Équilibrée Distinction	Catégorie IA Clarington dividendes croissance
Catégorie Croissance Distinction	Catégorie IA Clarington Actions canadiennes modéré
Catégorie Audacieuse Distinction	Catégorie IA Clarington canadienne de croissance
	Catégorie IA Clarington d'entreprises dominantes canadiennes
	Catégorie IA Clarington de petites capitalisations canadiennes
	Catégorie Sarbit IA Clarington d'opportunités activistes
	Catégorie Sarbit IA Clarington d'actions américaines (non couverte)
	Catégorie IA Clarington stratégique de revenu d'actions
	Catégorie IA Clarington Inhance PSR Actions canadiennes
	Catégorie IA Clarington Inhance PSR Actions mondiales
	Catégorie IA Clarington ciblée actions canadiennes
	Catégorie IA Clarington Opportunités mondiales

Pour toute question,
Contactez-moi ▶

Yves Lavigne

Planificateur financier
Conseiller en sécurité financière
Assureur-vie agréé
☎ : **514.385.3369**
✉ lavigney@assurezvotreavenir.com



À L'USAGE EXCLUSIF DES COURTIER. ¹Objectifs et frais de placement identiques. Le graphique de la page opposée est uniquement à titre d'illustration et ne représente en aucun cas la performance de nos fonds. Les Fonds IA Clarington et les Fonds Clic objectif IA Clarington sont gérés par Placements IA Clarington inc. IA Clarington et le logo d'IA Clarington sont des marques de commerce, utilisées sous licence, de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.